M. ROOSEVELT a proclamé l'état illimité de crise nationale

Les déclarations du Président des U. S. A. n'ont causé aucune sensation à Berlin

Washington, 28. — Roosevelt a commencé son discours en affirmant une nouvelle fois que l'Allemagne aspire à la domination mondiale et qu'ensuite elle se propose de « réduire à l'esclavage » le continent américain. C'est sur ce « fait » que se base et se construit la politique américaine habituelle.

Avec une puissance extraordinairement accrue, les Etats-Unis et les autres républiques américaines tracent maintenant leur voie dans la situation actuelle.

La liberté des mers et la liberté du commerce, poursuit Roosevelt, sont une nécessité vitale pour les Etats-Unis étant donné que ceux-ci ne peuvent consommer eux-mêmes leur production.

Si jamais l'Allemagne remporte la victoire, tous les marchés mondiaux seraient fermés pour la production américaine tandis que les marchandises « nazies » entreraient sans difficulté en Amérique. Déjà maintenant ce danger présente un caractère de grave acuité, étant donné que la plus grande partie de l'Europe et une partie de l'Afrique sont occupées militairement par les puissances de l'Axe.

Si jamais ces puissances parvenaient à occuper Dakar, les Açores et les îles du Cap Vert, la guerre se rapprocherait des côtes de l'hémisphère occidental.

Les aspects techniques de cette seconde guerre mondiale mettent les Etats-Unis devant une série de problèmes d'une importance beaucoup plus grande que ceux qui se posaient lors de la première guerre mondiale. Le torpillage de navires de commerce se poursuit maintenant dans un rayon qui est beaucoup plus étendu qu'autrefois et même dans les eaux de l'hémisphère occidental.

La cadence à laquelle on coule actuellement les navires de commerce, a dit textuellement Roosevelt, est trois fois plus élevée que toutes les possibilités qu'ont les chantiers anglais d'en construire d'autres. Elle atteint le double de la production anglo-américaine actuelle.

Nous pouvons parer à ce danger par deux mesures simultanées : 1° en accélérant et en augmentant notre important programme de constructions navales ; 2° en contribuant à réduire les pertes en haute mer.

L'ACTION DE NOS PATROUILLES

A cet effet nous avons étendu à l'Atlantique Nord et Sud l'action de nos patrouilles. D'autres bâtiments et d'autres avions les renforcent de plus en plus. On sait partout que la puissance de la flotte américaine a été sensiblement accrue au cours de l'année dernière.

Ces navires et ces avions nous signalent constamment la présence de navires de surface et de sous-marins et qui passent à l'attaque.

Notre politique nationale est en ce moment la suivante : 1° Nous nous opposons activement, avec tous les moyens dont nous disposons, à toute tentative ou à toute menace de Hitler, tendant à étendre sa domination sur l'hémisphère occidental ; 2° En raison d'une nécessité absolue, nous fournirons toute aide possible à la Grande-Bretagne ainsi qu'à tous ceux qui résistent au fascisme les armes à la main.

Toutes les autres mesures indispensables pour livrer le ravitaillement nécessaire à la Grande-Bretagne seront prises et toutes les autres méthodes qui pourraient ou devraient être appliquées seront examinées par nos experts et puis mises en pratique.

Roosevelt s'éleva alors contre les adversaires de sa politique et annonça que le Gouvernement fera usage de tous les moyens dont il dispose afin de parer à toute perturbation dans la production de matériel de guerre.

Le Président conclut en ces termes :

« Nous n'hésiterons pas à faire usage de nos armes afin de parer à une attaque. C'est pourquoi j'ai proclamé ce soir l'état illimité de crise nationale et réclamé le renforcement de notre défense jusqu'à l'extrême limite de notre puissance nationale et de notre pouvoir ».

En quoi consistent les pouvoirs du Président

New-York, 28. — Au nombre des pouvoirs conférés à Roosevelt par la proclamation de l'état de crise illimité, on compte entre autres les suivants : Il peut supprimer ou saisir des stations de radio, exiger la priorité pour les transports de troupes et de matériel de guerre, empêcher le commerce des valeurs, reprendre des centrales électriques et d'autres établissements importants pour la production de munitions. Il peut tout faire exécuter par une proclamation personnelle. Uniquement une déclaration de guerre doit être approuvée par le Congrès. En outre, le Président peut prescrire aux banques fédérales de n'exécuter des affaires qu'après décision du Trésor fédéral. De même, il a le pouvoir d'interdire des transactions en monnaies étrangères. La garde côtière sera soumise à la flotte. Il peut interdire le départ de navires appartenant à des nations belligérantes et de même réquisitionner des navires ou leur défendre de quitter le port, exonérer d'impôts des marchandises pour lesquelles il existe un besoin urgent, appeler au service actif la garde nationale et l'armée.

Dès 1939, l'état de crise limité fut proclamé. D'après des juristes, il n'existe pas de distinction bien nette entre l'état de crise limité et illimité.

Le Président a probablement proclamé aujourd'hui l'état de crise illimité afin d'attirer l'attention sur le fait que la situation est sérieuse.

Commentaire allemand

Berlin, 28. — Eu égard à leur tendance, nous jugeons le discours de M. Roosevelt de la même façon que nous avons jugé les précédents discours qu'il a prononcés depuis le début de la guerre et également déjà avant celle-ci. Il ne présente aucun nouvel argument. Tel est l'avis exprimé ce soir par les milieux politiques berlinois au sujet du discours radiodiffusé hier par le Président des Etats-Unis. On a ajouté qu'il est symptomatique que M. Roosevelt ait essayé dans son discours de renforcer dans l'esprit de son auditoire l'argumentation de la menace qui pèserait sur l'hémisphère occidental.

Dans les mêmes milieux on se demande s'il est exact que, précisément, ce passage du discours de M. Roosevelt ait été approuvé par les Etats de l'Amérique du Sud.

On considère toutes les paroles que le Président des Etats-Unis a consacré à la menace qui pèse sur l'hémisphère occidental comme des suppositions inadmissibles et surtout peu correctes à l'égard de l'Allemagne. On signale également que, du fait que dans ses déclarations M. Roosevelt a parlé d'une façon peu concrète, une réaction sur ses intentions nébuleuses de la part de la Wilhelmstrasse n'est guère possible. En ce qui concerne le point de vue bien connu de l'Allemagne, on a rappelé une nouvelle fois le discours du Fuehrer, ainsi que l'interview du grand-amiral Raeder.

En résumé on est d'avis que les déclarations de M. Roosevelt n'ont nullement fait sensation à la Wilhelmstrasse.

SI L'AMÉRIQUE ENTRAIT EN GUERRE...

Une déclaration japonaise

Tokio, 29. — Au cours d'une allocution radiodiffusée adressée hier à la Nation japonaise tout entière, à l'occasion de la « Journée de la Marine », le capitaine Hiraido, Chef de la Section de Presse du Quartier General Japonais, a déclaré qu'en cas d'une participation américaine à la guerre, le foyer d'incendie européen qui, à l'heure actuelle, est encore fort éloigné, de même que les problèmes du Pacifique, résultant des clauses du Pacte des Trois Puissances, atteindrait directement le Japon.

Le capitaine Hiraido poursuivit :

« Les flots du Pacifique montent toujours davantage, mais si la guerre éclatait entre l'Amérique et le Japon, l'Amérique ne pourrait mener qu'une guérilla ; elle ne pourrait que combattre le commerce maritime.

» Même en employant leur flotte tout entière, il ne serait pas aisé aux Etats-Unis d'attaquer le Japon, car l'Amérique éprouve les plus grandes difficultés lorsqu'elle envisage de couper le Japon du monde par des sous-marins et des avions, ainsi que le fait l'Allemagne envers l'Angleterre.

» En outre, il existe une distance de plus de 1.000 milles entre la base navale américaine la plus rapprochée et la baie de Tokio et le nombre de sous-marins et d'avions que les Etats-Unis peuvent mettre en ligne pour une pareille attaque doit forcément être limité ».

UNE OPINION AMÉRICAINE

New-York, 28. — On mande de La Nouvelle Orléans à l' « Associated Press » que le général Mac Nair a déclaré à des journalistes que l'armée américaine pouvait se dire heureuse de ne pas encore devoir combattre, étant donné que pour le moment elle est insuffisamment équipée. Ce manque d'outillage se fait surtout sentir dans l'aviation.

PLUS DE 3 MILLIARDS POUR L'ORGANISATION DE L'A. O. F.

Vichy, 29. — Le gouvernement français a décidé d'accorder un crédit de 3.25 milliards de francs en vue du développement économique et de l'organisation militaire de l'Ouest africain français.

LES OPÉRATIONS MILITAIRES

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Le communiqué italien

Rome, 27. — *Le Grand Quartier Général communique :*

Dans la nuit du 28 mai, l'aviation a bombardé les bases de Malte.

En Afrique du nord, sur le front de Solloum, des forces germano-italiennes, dans une entreprise couronnée de succès qui a permis d'occuper des positions importantes de l'ennemi, ont fait des prisonniers et ont pris neuf canons ainsi que sept chars.

Le 26 mai, des formations aériennes germano-italiennes ont bombardé plusieurs unités navales ennemies à environ cent milles à l'est de Derna. Un porte-avions, un croiseur, un contre-torpilleur et quatre vapeurs furent touchés en plein. On a observé une violente explosion sur un croiseur touché par des bombes de gros calibre.

D'autres avions ont bombardé les installations maritimes de Tobrouk ainsi que des navires ancrés dans le port.

En Afrique orientale, les attaques ennemies sur le front nord, dans le secteur de Galla Sidamo, furent repoussées partout.

Durant les combats qui se sont déroulés ces jours derniers dans le secteur de la Seen, le colonel de Cicco a trouvé la mort à la tête de son bataillon. Dans le secteur de Ambara, les troupes occupant Uoldchefit et se trouvant encerclées depuis quelque temps ont repoussé à nouveau la sommation de se rendre.

A PROPOS DE LA CONFÉRENCE DU RAVITAILLEMENT A WASHINGTON

Il n'est pas nouveau d'entendre dire d'un événement qui frise la plus haute fantaisie : « Il n'y a pas, c'est bien américain ! »...

Il est de fait que l'on enregistrait de ces choses sensationnelles nous venant tout droit des U.S.A.

Dans tous les domaines de la fantaisie, les « Yankees » nous servirent à souhait, à telle enseigne que l'intérêt accordé tout d'abord par chacun, s'en fut déclinant...

A l'heure présente cette quasi-indifférence se manifesterait de même façon si la situation actuelle, dont la gravité est constante, ne nous amenait à peser et à soupeser tous les événements de politique internationale, de quelque importance qu'ils fussent.

A ce sujet, la récente conférence du ravitaillement tenue à Washington, et les déclarations du Président Roosevelt qui en découlèrent, méritent une attention toute particulière que d'aucuns ne lui ont pas prêtée de prime abord.

Qu'a-t-on dit et déclaré à cette fameuse conférence du ravitaillement à Washington ? Des choses très officielles — on ne peut en douter — dont voici, en bref, l'essentiel :

On a tout d'abord noté que **quarante-cinq millions** d'Américains étaient sous-alimentés, et que pour **75 % de la population, l'alimentation devait être améliorée.** Puis, pour donner plus de force à cette sorte de statistique quelque peu effarante, le Président Roosevelt tint à souligner qu'un sérieux effort devait être produit pour que ces constatations alarmantes soient résorbées dans des proportions qui puissent atteindre presque la satisfaction.

Ces résultats officiels — répétons-le — et cette déclaration dont la sincérité ne peut, à priori, être acceptée sans réserve, ne peuvent être enregistrés sans un légitime étonnement.

Comment, à l'heure actuelle, peut-il y avoir aux Etats-Unis, une situation alimentaire aussi pénible ?

De tout temps l'Amérique nous fut présentée comme le continent le plus riche dans la plupart des domaines économiques et notamment dans celui qui suscite ces commentaires, c'est-à-dire l'alimentation.

Ce n'est pas tellement loin de nous pour que l'on ne s'en souvienne : le Gouvernement de Washington présentait une oreille attentive aux interventions de l'Ambassadeur, M. Henri Haye, dans le but de ravitailler la France non occupée.

On sait ce qu'il advint de ces multiples démarches comme de la généreuse intervention du Président Hoover, en faveur des populations des pays occupés.

Washington fit le mort.

On comprend maintenant ce silence après des préambules de pourparlers laissant percer une générosité tout simplement factice.

Les U.S.A. ont montré le bout de l'oreille avec leur conférence du ravitaillement, et l'autorité de leur Président, qui n'en est pas à sa première déclaration formelle sans qu'une conclusion vraiment palpable soit obtenue.

En fait, les Americains qui bénéficient d'un régime démocratique qu'on loue à tout propos, ne sont guère mieux lotis, bien que bercés par une politique d'illusions qui a fait ses néfastes preuves depuis la guerre, dans bien d'autres pays « calinés » de la même manière.

Il est encore un point d'une certaine importance qu'il n'est pas permis de laisser dans l'ombre. Dans toutes ses interventions publiques, le Président Roosevelt ne cesse de donner l'Amérique en exemple, de distribuer aux uns et aux autres des pays du Continent, des conseils de tous genres, voire de multiplier ses reproches à l'endroit des puissances de l'Axe qui luttent précisément pour le « Droit à la Vie ».

Dès lors, comment accorder crédit à ces sortes de fantaisies qui naissent par delà l'Atlantique et qui sont une sorte de privilège douteux.

LA BATAILLE DE CRÈTE

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

UN PÉTROLIER ENDOMMAGÉ

Berlin, 28. — En Méditerranée orientale, des avions allemands ont attaqué un convoi anglais et bombardé un pétrolier de 4.000 tonnes.

Le pétrolier, qui avait été gravement endommagé par des bombes, s'immobilisa en dégageant une épaisse fumée.

DE NOMBREUX BLESSÉS DÉBARQUENT A GIBRALTAR

Madrid, 28. — On annonce d'Algésiras que mardi soir sont arrivés à Gibraltar un navire porte-avions anglais, dont l'aire d'envol et la passerelle de commandement avaient été endommagées par des bombes, ainsi qu'un croiseur et deux torpilleurs sérieusement endommagés. Tous ces navires revenaient de la Méditerranée orientale.

De nombreux blessés furent débarqués.

Des membres des équipages britanniques ont déclaré que quantité de leurs camarades ont été tués par les bombes jetées par les aviateurs allemands sur les navires anglais. Ces tués ont été immergés en haute mer.

Des marins anglais rapportent des événements relatifs aux chasseurs-parachutistes allemands dont ils reconnaissent le courage sans bornes.

Au-dessus de la baie de la Sude, le ciel était littéralement obscurci par les soldats allemands qui s'élançaient en parachute des avions.

Les pertes britanniques en Crète, durant les premiers jours de combat, furent de 4.200 hommes.

A Gibraltar se trouvent en ce moment deux transports destinés à embarquer les derniers civils.

Arrivée en Crète de 70 transports de troupes de l'Axe

Rome, 28. — La radio italienne a annoncé que la marine italienne avait escorté avec succès deux convois d'un total de 70 navires chargés de troupes et de matériel de guerre à destination de la Crète.

Les milieux politiques romains soulignent qu'une fois de plus la flotte britannique n'a pas su empêcher les puissances de l'Axe d'arriver à leurs fins.

DES PARACHUTISTES ALLEMANDS PRISONNIERS AURAIENT SUBI DES TRAITEMENTS CONTRAIRES AU DROIT

Berlin, 28. — On apprend de source militaire qu'il a été déclaré ce soir aux représentants de la presse que le Commandement supérieur de l'Armée a été informé de très nombreux cas de traitements absolument contraires aux droits des gens, qui ont été infligés à des parachutistes allemands dans l'île de Crète. On a fait remarquer que très prochainement le gouvernement allemand prendra position au sujet de ces faits. Actuellement, on ne peut encore donner des informations plus précises.

MAX SCHMELLING PARACHUTISTE VOLONTAIRE

Berlin, 28. — Le célèbre boxeur Max Schmelling s'est engagé comme volontaire dans le corps de parachutistes qui a attaqué l'île de Crète.

LA FIN HÉROIQUE DU « BISMARCK »

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

D'autres navires interviennent

Entre temps, l'Amirauté anglaise avait fait intervenir dans la poursuite, le gros de la « Home Fleet », tandis que simultanément les navires de ligne « Rodney » et « Ramilies » qui se trouvaient dans l'Atlantique Nord pour protéger des convois ainsi qu'une autre escadre venue à toute vitesse de Gibraltar, s'approchèrent du théâtre du combat afin de fermer le cercle autour du « Bismarck ». Mais même cette formidable supériorité ne semblait pas encore suffisante aux Anglais pour combattre et vaincre ce puissant adversaire. Le commandement côtier britannique et l'aviation canadienne furent alarmés et entrèrent également en action contre le « Bismarck ».

A ce moment, quoique pourchassé de tous côtés par les Anglais, le bâtiment de ligne allemand avait réussi, grâce à une habile manœuvre, à dissimuler sa trace. Ce n'est que le 26 mai, au cours de la matinée que le « Bismarck » fut repéré par des avions anglais qui avaient été amenés par un deuxième navire porte-avions. Les navires « King George » et « Rodney » qui s'étaient approchés entre temps, évitèrent même encore le combat et attendirent le moment favorable.

Les avions torpilleurs

L'après-midi du 26 mai eut lieu la première attaque par des avions torpilleurs anglais ; celle-ci fut cependant repoussée par le « Bismarck ». Lors d'une seconde attaque, le soir du 26 mai, l'ennemi réussit à placer les deux torpilles qui devaient être fatales au « Bismarck » ; elles mirent en effet le navire de ligne allemand dans l'incapacité de manœuvrer. Après une poursuite de 1.700 milles marins que le navire endommagé avait encore parcourus, réussissant même à échapper par moments à la poursuite, le sort du « Bismarck » était réglé. Jusqu'aux premières heures de la journée du 27 mai, le « Bismarck » s'est opiniâtrement défendu contre la supériorité numérique de l'ennemi qui l'entourait de toutes parts. Des attaques par des avions de ligne anglais, des raids exécutés par des destroyers britanniques alternèrent avec les attaques à la torpille des avions anglais. Encore une fois, le « Bismarck » repoussa l'assaut d'un croiseur anglais et une attaque aérienne.

On ne connait cependant pas encore de détails plus précis au sujet des derniers moments de ce navire et de son valeureux équipage.

LA CAPITULATION DE LA BELGIQUE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le journal conclut : « La capitulation du 28 mai 1940 a rendu pour les Flamands et pour les Wallons la route libre vers leur destinée naturelle. »

Le « Laatste Nieuws » rappelle le fait que, déjà plusieurs jours avant la capitulation belge, les Anglais ne songeaient plus qu'à leur retraite et à leur rembarquement vers l'Angleterre ; de sorte que l'affirmation selon laquelle la retraite et le réembarquement anglais auraient été la conséquence inévitable de la capitulation belge est dénuée de tout fondement.

Le journal conclut en disant que les événements de l'année de guerre écoulée ont donné entièrement raison au roi.

« Partout où les Anglais ont aveuglé d'autres pays et d'autres peuples par leurs mensonges, ils ont été les premiers pour abandonner les égarés et les aveugles, pour ne songer qu'à leurs propres intérêts. Le geste du roi a cependant préparé pour notre pays, qu'il a preservé de la grande débâcle, la voie vers un nouvel avenir dans une une Europe résuscitée. »

LA LUTTE CONTRE LE MARCHÉ NOIR

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le marché est conclu. Le lendemain un camion s'amène ; il est rapidement chargé et part... vers la Belgique, s'il n'est pas arrêté avant, bien entendu.

Telle est rapidement exquissée l'image du « commerce noir » contre lequel nos administrations luttent chaque jour davantage.

Il n'y a plus de pommes de terre, dit-on. J'ai vu l'autre jour, à Lille, un individu offrir deux wagons de pommes de terre, à 5 francs le kilo. Celui qui l'achète 5 francs revend le même produit sans même en prendre livraison : 7 francs. Et voilà comment se fait la hausse des prix !

Vous voulez des haricots : le « grossiste » peut vous en vendre à 15 francs, et comme il vient de conclure un marché à 11 francs, c'est une somme de 4 francs au kilo qu'il empoche. S'il en vend un wagon de 10.000 kilos, c'est un profit subit de 40.000 francs qu'il vient de faire.

Du beurre ? Chaque semaine le mercanti va visiter sa clientèle dans les Flandres ou dans l'Avesnois et rapporte ce qui s'y trouve en payant au prix fort 40 francs, le revend 70 à un intermédiaire qui lui le livre au détail à 100 francs et bien plus.

On parle de la rareté des produits : du savon par exemple. Cherchez bien ; vous en trouverez. Vous trouverez tout ce que vous voudrez : du café, du chocolat, du thé, de l'huile, etc., etc... Mais évidemment, à un prix que le modeste budget de l'ouvrier ou de l'employé ne saura atteindre. Seuls, les privilégiés de la fortune pourront se permettre l'achat de ces produits. Il ne leur suffira que de connaitre le « mercanti » et de satisfaire aux

Nous arrêterons là ces exemples qu'on pourrait citer à l'infini ; exigences de celui-ci.

mais l'époque du marché noir doit cesser. La lutte de plus en plus serrée que mènent nos agents du fisc contre les mercantis de tous poils s'avère fructueuse en résultats. D'autre part, les mesures prises en ce qui concerne les produits agricoles ne permettront plus de « coullage » lors de la prochaine récolte. Il faut donc s'attendre à voir établir bientôt une situation plus nette, plus stable, plus normale et plus décente pour le plus grand profit de la population.

LA GUERRE EN IRAK

Un camp britannique isolé par l'inondation

Téhéran, 29. — Selon des informations de Bagdad, le camp britannique près de Habannyiah a été complètement isolé à la suite de graves inondations.

Des soldats transjordaniens se mutinent

Vichy, 28. — On annonce de Beyrouth que 600 soldats transjordaniens commandés par Choukri Amoudi, que l'on voulait forcer à lutter contre l'Irak, se sont mutinés. Amoudi a été arrêté. Interrogé, il a déclaré qu'il refusait de combattre contre ses frères Arabes.

DES REBELLES SABOTENT LES CAMPEMENTS ANGLAIS EN PALESTINE

Rome, 28. — Selon des informations parvenues de Beyrouth dans la capitale italienne, un groupe de rebelles arabes a accompli de nombreux actes de sabotage dans des campements anglais en Palestine du Nord, non loin de la localité de Tersghiya. Ce feu a également été mis à quelques réservoirs de pétrole. En guise de représailles, les Anglais ont accordé à la population de la localité un délai de trois jours pour livrer les coupables, sinon on fera sauter le village.

De même dans les environs de Samkh, le feu a été mis à des réserves anglaises de pétrole.

LES LOGES MAÇONNIQUES DISSOUTES EN IRAK

Téhéran, 29. — On apprend de Bagdad que le gouvernement iraqien a ordonné la dissolution immédiate des loges maçonniques ; d'autre part, toutes les inscriptions publiques en langue anglaise sont défendues en Irak.

DANS LA RÉGION

L'enfance malheureuse

UNE IVROGNESSE LAISSE SES TROIS ENFANTS SANS NOURRITURE A TAISNIÈRES

Un rapport a été adressé par les dames Rattes et Vitrant, directrices d'école à Taisnières et transmis à M. le Procureur de la République par M. Vantielke, adjoint au maire de la commune de Taisnières, sur la situation malheureuse dans laquelle se trouvent les trois enfants de la famille Bouleau-Baudchon, rue du Moulin, à Taisnières.

Le gendarme Rousseau, chargé de l'enquête s'est rendu en compagnie de M. Vantielkek, au domicile de la famille Bouleau.

Les enfants, Fernande 11 ans, Ernestine, 8 ans et Raymonde, 6 ans, se trouvaient seuls à la maison, grelottant de froid.

Interrogées, elles ont déclaré qu'elles n'allaient pas à l'école parce qu'elles avaient faim, ne mangeant que du pain sec et de l'eau.

Leur mère, ivrognesse invétérée, vend le peu de ravitaillement de sa famille pour boire. Le père, assez courageux, ne s'occupe pas de ses enfants. Les enfants couchent sur des sacs de vieilles feuilles, tandis que les parents couchent dans un lit avec draps. La mère nie les faits mais reconnait néanmoins se livrer à la boisson. Elle est mal considérée.

Il y a quelques années, un de ses enfants décédait suite de brûlures de par sa faute. Un rapport détaillé a été adressé à M. le Procureur.

UNE MÈRE INDIGNE QUI SE LIVRAIT A LA DÉBAUCHE LAISSE MOURIR SON NOUVEAU-NÉ A PRÉMONT

Une lamentable affaire a emmené l'arrestation d'une mère indigne à Prémont, près de Saint-Quentin.

La femme Lucia Toursch, née Favereaux, 23 ans, avait, il y a deux mois, mis au monde un enfant parfaitement constitué. Or, la mort de celui-ci, ces jours derniers, devait provoquer une enquête de la gendarmerie de Bohain à la suite de laquelle des faits révoltants furent découverts.

Mère de deux autres enfants, âgés de 3 ans et 18 mois, la femme Toursch, qui se livrait à la débauche, s'absentait des journées entières, laissant à l'abandon les pauvres petits que des voisins nourrissaient de temps à autre par charité. Les malheureux enfants vivaient dans une saleté repoussante, ayant à peine la force de se traîner et couchant sur des matelas remplis de vermine.

Déjà un autre enfant était mort faute de soins. Le dernier succomba dans les mêmes conditions. Le docteur François, de Bohain, qui l'avait vu lors de sa naissance et constata le décès, ne trouva plus qu'un petit corps squelettique.

Interrogée, la femme Toursch avoua avec cynisme avoir laissé périr son enfant parce qu'il pouvait être une gêne dans son ménage. Ses déclarations ont été confirmées par le mari qui n'ignorait rien de sa conduite mais la supportait avec résignation, sinon indifférence.

La mère criminelle a été écrouée.

Régime applicable aux marchandises importées ou exportées

La direction des douanes, à Lille nous communique :

Les autorités de l'O.F.K. 670 ayant donné leur accord à la réglementation des prohibitions d'importation, il en résulte que toute importation de marchandises est surbordonnée à la production d'une licence AC dont le modèle est annexé à l'arrêté ministériel du 15 janvier 1941 (Journal Officiel du 17 janvier).

Les demandes de licences doivent être établies en six exemplaires et adressées à la Section Economique et Douanière, 42, rue Jacquemars-Giélée, à Lille ou aux Ministères responsables (1).

A titre transitoire, les importateurs seront dispensés jusqu'au 15 juin prochain de la production immédiate des licences moyennant l'engagement cautionné de remplir cette formalité dans un délai déterminé.

Rien n'est changé en ce qui touche la délivrance des licences d'exportation pour les marchandises prohibées par les décrets du 13 septembre 1940 (Journal Officiel du 18) et subséquents.

Par contre, les marchandises non visées par ces textes et dont la valeur est égale ou supérieure à 10.000 francs ainsi que les denrées alimentaires, quelle que soit leur valeur, sont, à l'exportation, soumises à l'autorisation des autorités occupantes (O.F.K. 670 pour le Nord et le Pas-de-Calais et le Militarbefehlshaber, en France, pour les autres départements occupés). Les demandes d'autorisation doivent être adressées à la Section Economique et Douanière de Lille pour les marchandises originaires du Nord et du Pas-de-Calais et au Militarbefehlshaber, pour les marchandises en provenance des autres départements. Lorsque la valeur n'atteint pas 10.000 francs, les marchandises autres que les denrées alimentaires peuvent être exportées sans autorisation.

NOTA. — La liste des marchandises prohibées peut être consultée dans tous les bureaux des douanes.

Tous renseignements complémentaires concernant l'établissement des demandes de licence pourront être obtenus à la Section Economique et Douanière, 42, rue Jacquemars-Giélée, à Lille.

Renvoi 1. — LISTE DES MINISTERES RESPONSABLES.

Ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement. — a) Service économique des bois du ministère de l'Agriculture, 86, rue de Varenne, Paris, pour les produits repris sous les numéros du tarif 128 à 140, 146, 632 633 et 633 bis.

b) Direction des services économiques et financiers du secrétariat d'Etat au ravitaillement (bureau des licences) 2 boulevard des Invalides, à Paris, pour tous les autres produits relevant du ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement.

Ministère de la Marine. — Service de la marine marchande, 3, place Fontenoy, Paris.

Secrétariat d'Etat à la production industrielle. — Service des affaires extérieures, bureau central des licences, 99, rue de Grenelle, à Paris.

La répartition des produits entre ces trois services résulte des avis aux importateurs des 9 novembre 1940, 5 et 6 avril 1941.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — **Vendredi 30 mai 1941.** — Soleil : Lever à 5 h. 55. — Coucher à 21 h. 42.

(Ces heures déterminent le temps d'obscurcissement).

Aujourd'hui : Saint Ferdinand. — Demain : Sainte Pétronille.

IL Y A UN AN

30 Mai 1940. — Dunkerque résiste toujours. L'aviation allemande fait rage sur les navires anglais.

Fin de la résistance britannique en France.

UNE GRAVE AFFAIRE D'ESCROQUERIE AUX PRISONNIERS A HAUTMONT

A la fin de la semaine dernière, plusieurs familles d'Hautmont étaient avisées, par un certain individu, se disant envoyé par leur fils ou époux, prisonnier en Allemagne, que celui-ci ayant réussi à s'évader, se trouvait en Belgique.

L'individu, expliquait qu'il fallait préparer ces vêtements civils et une certaine somme, que « l'évadé » réclamait.

Prise sur le vif, par une telle nouvelle, la femme ou mère du prisonnier, offrait une collation au messager et rendez-vous était pris avec lui, pour le lendemain matin, au train partant à 5 heures de Sous-le-Bois, vers Mons et Bruges.

Les évadés se trouvaient « soi-disant » cachés dans une forêt à environ 5 kilomètres de Bruges.

Plusieurs familles ainsi alertées, se sont de la même façon, rendues dans cette même direction, sans toutefois être accompagnés du « messager » ne pouvant les accompagner lui-même, leur indiquant qu'un ami, fermier, les recevrait.

DES SOUPÇONS

L'une des personnes, mêlée à l'affaire, parlant parfaitement le flamand, se renseigna dans une ferme des environs. On lui apprit alors qu'en une même semaine, plusieurs familles s'étaient présentées dans les mêmes conditions. Soupçonnant l'escroquerie, ces Hautmontois revinrent chez eux.

Or, il ressort que l'individu, s'était procuré les adresses de ces personnes, en parlant dans plusieurs cafés d'Hautmont.

Ce qui fit soupçonner à certain, qu'il avait à faire à un escroc, c'est que ce dernier se présentait sans aucun message ni signe de reconnaissance venant de la main du prisonnier, soit disant évadé !

Il y a lieu de se méfier de tels individus que l'on peut appeler : « Escrocs aux prisonniers ».

Si le rationnement du tabac doit être institué...

Une suggestion en faveur des prisonniers

Depuis quelques jours, le tabac, ce délice des hommes, se fait rare. Dans les débits la vente est réglementée ; elle a lieu à des heures fixes et le contingent est faible.

Que va-t-on faire ?

Cette question que se posent les fumeurs devient angoissante pour ceux qui ont charge de confectionner des colis destinés aux prisonniers.

Voici un moyen bien simple : sur l'ensemble de la production de tabac, réserver un pourcentage en vue de la confection des colis aux prisonniers.

Lorsque la famille recevrait une étiquette permettant l'expédition du précieux colis, elle aurait droit d'achat sur présentation de cette étiquette, en des lieux de vente spéciaux si besoin est, d'une quantité de tabac déterminée.

Pour éviter toute fraude, un cachet apposé au dos de l'étiquette interdirait au possesseur de celle-ci d'effectuer un nouvel achat.

Cette suggestion est simple et son application ne semble pas appeler une organisation difficile.

Nous ne faisons que la transmettre ; aux services intéressés d'en juger.

Fumeurs, sachons nous priver s'il le faut d'un paquet de tabac et de plus encore en songeant que ce paquet est destiné à un soldat, un prisonnier, loin des siens, pour qui il sera une consolation dont il a besoin.

Dans la Magistrature

JUSTICE DE PAIX

Est admis sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite (loi du 14 Avril 1924, art. 8), M. **Mansuy,** juge de paix de **Roubaix** (canton Nord) (Nord).

— M. **Beaugrand,** juge de paix d'**Audruicq-et-Ardres** (Pas-de-Calais) précédemment délégué dans les fonctions de juge de paix de Beauvais (Nord-Est) et Nivilliers (Oise), est délégué dans les fonctions de juge de paix des Herbiers Mortagne-sur-Sèvre et Saint-Fulgent (Vendée).

« Journal Officiel » du 24 Mai 1941.

SERVICES DU TRESOR

M. **Boyer (Aimé)** chef de service de 2e classe 2e échelon, à la perception d'**Anzin** (Nord) est affecté, en la même qualité à la perception de **Denain** (Nord), en remplacement de M. **Dupont,** appelé à d'autres fonctions.

« Journal Officiel » du 24 Mai 1941.

Ne fermez pas...

ce journal avant d'avoir lu ses annonces. *C'est votre intérêt !*

Ces Dames aux Chapeaux Verts

Par Mme Germaine ACREMANT

13

Lorsque vous m'adressez un reproche, n'est-ce pas pour me remettre dans le droit chemin ? Vous êtes ma conseillère et mon guide, ma bonne cousine... Jamais vous n'avez eu la pensée de me froisser... Le croire serait même vous offenser... J'aurais été folle de me vexer... Vous voyez que je vous accueille avec mon meilleur sourire...

— Oui, oui, mais tout ça ce sont des mots... Je vous prie de m'expliquer ce que vous avez fait depuis deux heures...

— Voici, ma cousine...

Arlette, avec gaminerie, s'est assise sur la plus haute marche de l'escalier. Telcide, Rosalie, Jeanne, Marie et Ernestine sont, l'une derrière l'autre, à différentes hauteurs, comme des élèves, qui assistent à un cours. L'imprévu des circonstances les déconcerte à ce point qu'elles sont bouche bée.

— Le mot « grenier », commence Arlette, est un mot magique. Pour une Parisienne, comme moi, il n'en est pas qui soit plus prometteur d'explorations et de découvertes. Dès qu'on le prononce, surgissent de toutes parts des visions charmantes. Je ne sais pas si vous me comprenez exactement. Chez mes parents, mon frère et moi, nous jouions dans une pièce de l'appartement, qui nous était pourtant réservée. C'était notre domaine, un domaine jonché de têtes de poupées brisées, de trains télescopés, de ballons crevés. Ah ! ce que nous y avons joué !... Eh bien ! souvent, au milieu de nos parties, qui étaient de vraies entreprises de démolition, nous nous exclamions en levant les bras au ciel : « Ah ! si nous étions dans un grenier, comme on s'amuserait mieux ! » Une chambre, c'est propre, c'est régulier, c'est clair. Tandis qu'un grenier, c'est taillé en pointe. C'est éclairé bizarrement avec des coins profonds et sombres. C'est niché parmi les toits et les girouettes. Les grosses solives s'entre-croisent de façon baroque. Les poutres puissantes portent une épaisse couche de poussière. Lorsqu'on passe les mains sur elles, on a l'impression de toucher un duvet très doux et on a les doigts tout noirs...

— Vos goûts sont bizarres...

— Depuis quelques jours, j'étais hantée par l'idée qu'il y avait ici un grenier...

— Il fallait nous le dire !

— Vous ne me l'avez pas demandé...

— Vous n'êtes plus en âge de jouer...

— Non. Mais je suis une fureteuse... Or, que ne trouve-t-on pas dans les greniers ?... Des robes, datant d'un siècle ou deux ; des crinolines fripées, mais encore solides sur forme ; des chapeaux gigantesques à la Maupin ; des chaneaux minuscules à la Récamier ; des bottes avec éperons d'argent ; des cadres dorés avec de jolis nœuds en plein bois ; des peintures à l'huile, des portraits d'ancêtres si drôlement crevés dans le front, dans la bouche ou pan ! dans l'œil ; des pastels, dont la poudre est tombée comme celle des marquisettes qu'ils ont représentées ; des boîtes d'ivoire, contenant peut-être une mouche oubliée, qui n'aura pas eu le temps d'être assassine ; des éventails, dont les branches cassées l'ont sans doute été sur les doigts ou sur les lèvres d'un galant trop impatient ; des perruques de cour ou de comédie, ce qui est à peu près la même chose, perruques à marteau, perruques moyen âge, perruques de satyres décorées de petites cornes d'or ; des bijoux sans valeur, mais quelquefois historiques ; le miroir de Psyché ; l'épingle de Cléopâtre, le peigne de Théodora ; le bracelet de Messaline ; des vases, qui ont tour à tour connu la cheminée du salon, la salle à manger, la chambre d'amis et la boîte de débarras ; des pipes avec la tête de Louis-Philippe ; des tirelires avec celle de M. Thiers ; des images qu'on acheta un sou dans la rue et qu'on cherche maintenant pour le carnaval de Carnavalet ; des livres enluminés ; des premières éditions de Voltaire...

— Voltaire chez nous ! grand Dieu !

— On le trouvait chez nos grand'mères les mieux pensantes ! On le trouvait même surtout là... Et je n'ai pas fini : des commodes ventrues ou plates ; des fauteuils, dont le crin a pris le dessus ; des bonbonnières cerclées d'or, dont l'une a peut-être été présentée par M. de Talleyrand aux premiers diplomates du monde ; des boîtes en acajou foncé de Mme Tallier, ou en bois de rose de Mme Dubarry ; des tabatières de Sieyès ; un bouton de la capote de Bonaparte ; des restes d'une féerie de salon, la toque du Prince Charmant, la houlette de la bergère, l'habit de Cadet Roussel, la batte d'Arlequin, la culotte du roi Dagobert ; et enfin le sabre d'un grand-père, qui fut maréchal ; la lorgnette d'un autre, qui fut amiral ; la crosse d'un troisième, qui fut évêque ; les panonceaux d'un quatrième, qui fu hu